

**Résiliation d'un contrat de liquidité et mise en œuvre d'un nouveau contrat**

**Paris, le 8 novembre 2013**

AVENIR FINANCE annonce avoir résilié le contrat de liquidité confié jusqu'alors à ARKEON Finance, avec effet au 8 novembre 2013. A la date de résiliation du contrat de liquidité confié à ARKEON Finance, les moyens suivants figuraient au crédit sur le compte de liquidité :

- 5 374 titres,
- 76 773 € en espèces.

AVENIR FINANCE annonce, par ailleurs, confier à LOUIS CAPITAL MARKETS, à compter du 8 novembre 2013, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, portant sur les titres AVENIR FINANCE admis aux négociations sur NYSE Euronext Paris, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à LOUIS CAPITAL MARKETS sont les suivants :

- 5 374 titres,
- 76 773 € en espèces.

\*\*  
\*

**A propos d'Avenir Finance** - [www.avenirfinance.fr](http://www.avenirfinance.fr) : Avenir Finance est un groupe financier indépendant coté spécialisé dans la gestion privée et la gestion d'actifs. Avenir Finance s'appuie sur son réseau Avenir Finance Gestion Privée, son site Sicavonline et les grands acteurs de la gestion privée pour proposer aux investisseurs privés aisés une offre patrimoniale complète, moderne et à forte valeur ajoutée. En gestion d'actifs, le groupe propose une gamme de fonds et d'investissements gérés par un pôle unique d'expertises développées en performance absolue, allocation d'actifs et immobilier ancien de prestige.

**Avenir Finance**

Cyril Lureau  
 Directeur Général Délégué  
 Tél : 04 27 70 54 00  
 Email : [actionnaire@avenirfinance.fr](mailto:actionnaire@avenirfinance.fr)

Stéphanie du Ché  
 Communication  
 Tél : 04 27 70 54 07  
 Email : [s.duche@avenirfinance.fr](mailto:s.duche@avenirfinance.fr)

